



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE MATAWINIE  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MARCELLINE-DE-KILDARE

**AVIS PUBLIC**  
**DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION**  
**TRIENNAL 2020-2021-2022**

Avis par les présentes que le rôle d'évaluation foncière de la municipalité de Sainte-Marcelline-de-Kildare sera, en 2022 en vigueur pour son troisième exercice financier, et que toute personne peut en prendre connaissance à mon bureau, durant les heures de bureau régulières.

Conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la Loi sur la *fiscalité municipale*, avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer, une demande de révision à l'égard du rôle auprès de l'organisme municipale responsable de l'évaluation (OMRÉ) à la municipalité régionale de comté de Matawinie, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de la Loi.

Une telle demande de révision, pour être recevable, doit remplir les conditions suivantes :

1. Être déposé au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification au rôle ou au cours de l'exercice suivant ;
2. Être faite sur le formulaire prescrit à cet effet par règlement et disponible à municipalité régional de Matawinie au **3184, Première avenue, Rawdon**
3. Être accompagnée de la somme d'argent déterminée à cet effet par le règlement 163-2014 de la municipalité régionale de comté de Matawinie.

**DONNÉ** à Sainte-Marcelline-de-Kildare, ce 6e jour de octobre2021.

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, Jean-François Coderre, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Sainte-Marcelline-de-Kildare, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en en affichant une copie aux endroits désignés par le conseil, entre 8 h 30 et 16 h 30, ainsi que sur le site web de la Municipalité, le 6<sup>e</sup> jour d'octobre 2021.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 6<sup>e</sup> jour d'octobre 2021.

Jean-François Coderre  
Directeur général et secrétaire-trésorier